



Waziers, mardi 6 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03766

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°21/163

Manifestation nautique et activités nautiques**Activités nautiques****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

**- à partir du 07/07/2021 à 10:00 au 08/07/2021 à 18:00 - avec pour
périodicité : Journalier**

- o **Canal de Lens ou de la Souchez**
au pk 4,350 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

L'autorisation sollicitée par M. Alain LENGELLE, d'organiser des activités nautiques de 10H00 à 18H00 dans le cadre d'une porte ouverte, les 7 et 8 juillet 2021, sur le canal de la Souchez, sur toute la largeur du canal, au PK 4.350, sur le territoire de la commune de Noyelles sous Lens, est accordée sous réserve du respect des mesures sanitaires et des consignes de distanciation sociale applicables liées à la crise de la COVID 19.

il n'y aura pas d'arrêt de la navigation pendant le déroulement de la manifestation.

Pendant le déroulement de ces activités les participants devront respecter la réglementation en vigueur en matière de navigation fluviale.

L'organisateur devra se conformer strictement aux ordres des agents du service gestionnaire de la voie d'eau.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

Service(s) à contacter :

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS
Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

09/07/2021

Chef d'UTI

Signé

Lionel LOMBARDO